© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

passé d’héroïnomane et système immunitaire

Par Profil supprimé Postée le 11/01/2013 19:53

> Bonjour,
>
> Ancien héroïnomane, passé par l'injection de subutex, etc les traitements sous methadone etc durant 8 ans. J'ai réussi à tout arreter depuis presque depuis presque 3 ans. Je me demandais quels peuvent etre les conséquences de cette période. Si cela peut attaquer le systeme immunitaire. Depuis l'arret des opiacés, je tombe malade tous les 1 à 2 mois. Rhume, angine, bronchites, grippe, j'attrappe tout, avec des moments d'acalmie tout de meme aux beaux jours. D'autant plus qu'avant, quand j'étais sous métha etc je ne tombais jamais malade. Difficile d'en parler à mon medecin traitant quand on a voulu effacer son ancienne vie. Bref, est ce courant, est ce grave, faut il s'inquieter, ya t il une cause à effet?

Mise en ligne le 14/01/2013

Bonjour,

Tout d’abord bravo pour votre arrêt des opiacés. Vous faites preuve d’un énorme courage en mettant un terme à votre conduite addictive après tant d’années de consommation de drogues dont tout le monde s’accorde à reconnaître qu’elles sont dures et très addictives.

Les affections que peut provoquer la consommation d’héroïne dans la durée portent, en général, sur le VIH, les infections bactériennes, l’hépatite, l'infection du péricarde (sac à double paroi qui contient le cœur et les racines des gros vaisseaux sanguins) et des valves cardiaques en plus d’autres complications médicales. Ces risques existent quand on est dans la consommation et ils s’amenuisent ou disparaissent quand on l’arrête.

La particularité de l’organisme humain est qu’il a une capacité de régénérescence mais à condition de la lui faciliter. L’arrêt d’opiacés abonde, naturellement, dans ce sens. Tout en n'excluant pas le lien de vos maladies (bénignes néanmoins) avec votre arrêt d’opiacés nous pensons que votre état actuel ne peut pas être pire que l’état dans lequel vous étiez quand vous consommiez. Nous comprenons, aussi, qu’il vous soit délicat de vous référer à votre médecin pour la raison que vous avez donné, mais nous rappelons à votre attention que ce n’est pas quelqu’un qui va vous juger mais qui va plutôt vous aider. Un médecin pourrait mieux vous éclairer et, peut-être, vous proposer un traitement.

Nous vous avons mis, en dessous, une adresse de centre d’addictologie situé dans votre département, en le contactant vous pourrez être pris en charge confidentiellement et gratuitement, par des médecins addictologues ou intervenant en addictologie, qui s’emploierons à répondre à vos interrogations et à vous aider.

Bon courage et cordialement.

Autres structures :